Le débat de politique extérieure à la Chambre

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

La discussion sur la politique extérieure s'est poursuivie hier sans qu'on ait pu parvenir à faire toute la lumière sur la question de la non-intervention en Espagne. Il est, maintenant, évident que tout le problème est là. Les orateurs qui se succèdent à la tribune, à quelque nuance qu'ils appartiennent, dénoncent tour à tour le danger d'une victoire finale à l'avantage des nationalistes, ce qui démontre bien le souci de nos élus de voir le Gouvernement prendre toutes les dispositions en vue d'éviter la surprise et la déillusion. Il n'est pas douteux qu'il ne peut en être autrement, tant que le Ministre des Affaires étrangères n'aura pas fait connaître publiquement les intentions gouvernementales à ce sujet. Si un mouvement paraît s'accentuer en faveur de la non-intervention, la thèse contraire continue de compter de nombreux partisans et peut-être que M. Daladier attend une évolution plus complète des événements politiques et militaires qui se déroulent de l'autre côté des Pyrénées pour préciser sa pensée et dire son mot.

Dans les couloirs du Palais Bourbon, toutes les conversations portaient sur cet objet et une vive animation n'a cessé de régner. On se demande quelle attitude va prendre, finalement, le président du Conseil en présence de l'ingérance italienne qui, disait-on, ne fait que s'accroître depuis les récentes victoires de l'armée de Franco en Catlogne. On ne peut nier qu'une certaine inquiétude règne, malgré tout, dans les milieux parlementaires. Partois, les commentaires respiraient un peu de pessimisme, mais en se disait convaincu, en dernière analyse, que le Gouvernement ne se laisserait pas prendre au dépourvu.

C'est dans cette atmosphère que continuent de se dérouler les interpellations. Certes, les orateurs n'attaquent pas de front le Gouvernement. Ils le questionnent, ils lui donnent des avertissements, mentrant le danger de la non-intervention. Notre ministre des Affaires étrangères se contente de réponses évasives, de certaines mises au point, et la Chambre n'en sait pas davantage. Dans un calme parfait, le président du Conseil attend son heure pour parler à son tour, tandis que se poursuivent, dans le secret, les entretiens diplomatiques.

Il nous faut mentionner l'intervention de M. Pierre Cot, député de la Savoie. Dans un langage clair et courageux, l'orateur a particulièrement insisté sur l'activité de la propagande allemande en vue d'établir l'hégémonie du Reich. Chaleureusement applaudi du centre à l'extrême gauche, il fut fréquemment interrompu par le reste de la Chambre. Les esprits s'échauffèrent seudain. Ce fut un vacarme éteurdissant. Une bataille faillit s'angager dans l'hémicycle et M. Edouard Herriot dut suspendre la séance.

A la reprise, le calme était complètement rétabli et c'est en soulevant de nombreux applaudissements que M. Pierre Cot, demandant eu Gouvernement d'agir comme l'ami des démocrates et non comme l'ami des dictateurs, termina son interpellation.

La séance s'acheva sans le moindre incident. Un petit orage était passé sur le Palais Bourbon sans conséquence grave. D'ailleurs, la Chambre se vida sous le signe de la confiance et de la conciliation, surtout quand on apprit que mardi prochain M. Georges Bonnet monterait à la tribune pour apporter les éclaircissements et les apaisements que tout le monde attend.

Félix SERGENT.

Paris, 20. — La Chambre s'est réunie à 9 h. 55, sous la présidence de M. Gratien Candace, pour poursuivre la discussion des interpellations de politique étrangère. M. Georges Bonnet est au banc du Gouvernement.

M. GASTON GÉRARD

M. Gaston GÉRARD (Côte d'Or) de la gauche démocratique, monte le premier à la tribune et interpelle sur la nécessité vitale d'opposer à la propagande étrangère intensive, une propagande française organisée en vue d'assurer la pérennité de notre influence et plus particulièrement sur les mesures indispensables à accroître dans le monde le prestige français.

« Je partirai, dit-il, d'une certitude dont on ne saurait contester l'évidence : C'est que le prestige français, le rayonnement de la pensée française, l'autorité de notre diplomatie, ont subi depuis l'arrivée au pouvoir du front populaire, une fâcheuse eclipse. Vue du dehors, la France de Munich n'est plus la France de Verdun.

» Encore que le péril national reconstitue toujours l'unité française en dépit des heurts des partis, on avait cru à la decheance française. Dans trop de circonstances et dans trop de pays, la France laissait dire qu'elle était diminuée. Elle negligeait de laisser prévoir l'aurore nouvelle de sa force et de son génie. La France était absente tant sur le plan de la propagande que sur le plan diplomatique et sur le plan de l'information objective.

La propagande

La propagande ? Elle ne doit pas s'organiser administrativement.

» La meilleure propagande est celle qui ne s'avoue pas, mais si la France est défigurée dans le monde, à qui la faute ?

Comment nous défend-on contre les accusations de légèreté et de pornographie ; quels encouragements donne-t-on aux industriels, aux artistes et aux commerçants qui s'occupent de notre littérature, de nos films et de notre théâtre ?

Pourquoi tel cabotin est-il plus connu que les travaux de nos savants et la vie magnifique de nos héros ? »

La politique de la présence

Après avoir indiqué quels sont les meilleurs moyens de développer la propagande française, M. Gaston Gérard passe à ce qu'il appelle la politique de la présence. Il indique que la France doit être partout officiellement et officieusement. Il rappelle notre déficience à Rome et à Burgos. Faire représenter la France dans une capitale provisoire, ce n'est pas une approbation, c'est une assurance pour la sécurité française.

L'information objective

Mais faut-il encore ne pas laisser cacher nos efforts à l'intérieur, saboter en permanence le bon renom de notre pays, il importe d'anéantir les méthodes de la dépêche d'Ems et des avions de Nuremberg.

M. Gaston Gérard s'explique longuement sur toutes les fausses nouvelles qui ont dressé les peuples les uns contre les autres en les entretenant dans une mutuelle et perpétuelle méfiance.

M. Gaston Gérard s'indigne notamment de la publication d'un prétendu traité secret entre Rome et Berlin, qui était un faux, avoué par son auteur.

M. Gaston Gérard termine en adjurant le gouvernement de mobiliser à l'étranger toutes les énergies françaises afin qu'on ne méconnaisse plus la magnificence et la force de notre pays. Il veut notre présence diplomatique partout, le respect de l'opinion publique et la sauvegarde de notre prestige, par le contrôle de l'information, attendre et tergiverser, serait compromettre et aventurer dans les redoutables circonstances actuelles, le prestige français et la paix française (appl. nomb. bancs).

M. BLANCHET

M. BLANCHET (Creuse), socialiste, succède à la tribune à M. Gaston Gérard.

Il développe son interpellation sur la position actuelle du gouvernement devant le double problème de la réorganisation de la sécurité collective et de la révision du pacte de la S. D. N.

Le député de la Creuse exprime le désir de paix de tous les Français et en particulier des paysans.

« Nous sommes seulement divisés dans notre pays sur le moment où la France devra dire « non » aux revendications allemandes ou italiennes. **On a rallié notre patience, mais notre « pacifisme bêlant » a fait, semble-t-il, de nombreux adeptes dans des conditions inattendues.** »

Parlant ensuite du Japon, M. Blanchet s'inquéte de savoir si l'invasion de la Chine nous permettra de garder l'Indochine et si l'Italie s'empare des Baléares, notre Afrique du Nord ne sera-t-elle pas isolée de la métropole ?

M. Blanchet évoque le problème espagnol. **Il estime que le général Franco ne fait qu'exécuter les plans d'Hitler qui ne vise qu'à nous isoler.**

Il faut réorganiser la S. D. N.

Le député de la Creuse préconise après son collègue, M. Planche, la réunion d'une conférence internationale, mais il faut préalablement que les démocraties s'entendent entre elles.

On a abandonné la sécurité collective, on a cru devoir lui préférer l'organisation par chaque nation de sa propre défense. La politique des armements et de l'équilibre des forces nous a conduit à la guerre de 1914.

« C'est de nouveau la course aux armements, et ce n'est par la fin de la course. N'invite-t-on pas la Grande-Bretagne à augmenter ses armements ? »

Le député de la Creuse insiste sur la nécessité de faire connaître et de réorganiser la S. D. N. Il critique la procédure trop lente suivie par l'organisme génevois en cas d'agression et préconise un système plus rapide et plus efficace de sanctions. La S. D. N. devrait d'abord réaliser, à l'aide d'ententes, l'accord de trois ou quatre grandes nations.

M. Blanchet souhaite que les nations pacifiques en arrivent ainsi à mettre en commun leurs forces militaires.

Il souhaite également que ces grandes nations, pour dresser un barrage contre la guerre, se refusent à ravitailler l'Etat agresseur. (Applaudis. socialistes).

M. PEZET

M. PEZET (Morbihan), démocrate populaire, succède à M. Blanchet. Il se demande si l'on peut ajouter foi aux affirmations de Mussolini que ses troupes se retireraient définitivement d'Espagne aussitôt après la victoire du général Franco. Il craint qu'au printemps prochain la France se trouve en face de nouvelles revendications conjuguées de l'Allemagne et de l'Italie, car dans ces deux pays, Munich n'est considéré que comme un commencement d'action.

L'esprit de Munich

Parlant du voyage en Afrique du Nord de M. Daladier, les journaux italiens ont dit que c'était un acte anti-Munich. En Allemagne, ont dit que l'esprit de Munich devrait continuer à agir en France au sujet des revendications italiennes. **Munich, c'est pour l'Allemagne et l'Italie, l'Europe coupée en deux par les lignes Siegfried et Maginot, avec d'un côté la petite France, de l'autre la grande Allemagne dominant l'Europe. Et en Méditerranée, ce serait la préparation de l'encerclement de notre empire. Au point de vue colonial ce serait la révision.**

M. Pezet insiste sur le fait qu'il y a une contradiction entre l'esprit de Munich tel qu'il est jugé par la presse italo-allemange et les discours de M. Daladier en Afrique du Nord. **Munich a été un acte de raison de la part de la France ; mais c'est aussi la réussite du chantage à la guerre et ce chantage peut recommencer demain. C'est le triomphe de la thèse révisionniste. L'esprit de Munich, si le ministre des Affaires étrangères y est fidèle, l'entraînera à de nouvelles concessions jusqu'à une ligne de résistance qui, fatalement, devra s'établir un jour.**

Les pays amis de la France menacés par la politique révisionniste

M. Pezet examine ensuite la situation des pays amis de la France les plus directement menacés par la thèse révisionniste. C'est d'abord la Roumanie. Pourquoi, après Munich, la Hongrie ne lui réclamerait-elle pas la Transylvanie ?

L'orateur parle de la visite que fit en France M. Beck avant de se rendre en Allemagne.

M. BONNET interrompt pour dire qu'avant d'aller à Berchtesgaden, M. Beck l'en informa et lui fit connaître en même temps que l'amitié franco-polonaise constitue une des bases de la politique de son gouvernement. C'est aussi l'avis du gouvernement français.

M. Bonnet ajoute qu'il dira comment le gouvernement interprète les traités avec la Pologne et la Roumanie.

M. PEZET demande que l'on fasse connaître à ces pays dans quelle mesure ils peuvent compter sur la France.

« M. Bonnet doit dire si l'interprétation de Munich que M. Daladier a donnée dans son discours de Marseille, est la sienne.

La France veut la paix des hommes libres

» De même, pour la politique de non-intervention en Espagne, il ne peut plus être question de mensonges de bonne foi, car il s'agit de la sécurité des communications de la France avec l'Afrique du Nord.

» La France et l'Angleterre ne doivent cesser d'avoir une politique purement défenderesse. Si l'Allemagne se refuse à prendre part à des conférences pour résoudre tous les problèmes de la paix, tant pis pour elle. Son jeu sera découvert. **La France veut la paix, mais la paix des hommes libres et non des esclaves.** » (Applaud. nombreux bancs).

M. GEISTDOERFER

M. GEISTDOERFER, radical (Côtes-du-Nord), se déclare partisan de l'intervention en Espagne et demande à M. Bonnet de répondre sur la question de la violation par l'Italie des territoires français de la côte des Somalis.

Il demande par ailleurs qu'un accord précis règle la question de la nationalité de l'archipel des Minquiers qui vient d'être occupé par les Etats de Jersey et que les intérêts des pêcheurs français soient défendus.

La suite du débat est renvoyée à 15 h. et la séance levée à 12 heures.

LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. Edouard Herriot, qui, rétabli, a repris sa place au fauteuil. Au banc du gouvernement M. Georges Bonnet. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur la politique extérieure.

M. PHILIPPE HENRIOT

M. Philippe HENRIOT (Gironde) de la Fédération Républicane monte la premier à la tribune. M. Philippe Henriot reprend à grands traits l'histoire de ces dernières années telle qu'elle lui apparaît à la lumière des faits. D'abord la question des rapports avec l'Allemagne. Nous avons consenti des concessions successives jusqu'à la liberté totale dont elle use.

Toutes les concessions faites par les alliés tandis que nous reconstruisions une Europe chimérique, n'a abouti qu'à refaire une Allemagne nation de proie. Chacune de ses exigences devait être la dernière.

« L'Allemagne a pensé qu'elle aurait tort d'avoir des ménagements avec nous, puisque nous cédions toujours et que nous nous obstinions à voir les Allemands tels que nous voudrions qu'ils soient et non tels qu'ils sont. Nous évacuions les territoires allemands avant les délais prévus, nous faisions du désarmement un tremplin électoral (Appl. dr. centre).

» Nous avons conclu le pacte franco-soviétique et nous avons pris des sanctions contre l'Italie. Mes amis se sont élevés contre ces actes qui ont isolé la France sans contre-partie. Nous avons sans doute atténué la rigueur des sanctions à l'égard de l'Italie. Celle-ci avait intérêt à empêcher l'Anchluss et à protéger la Tchécoslovaquie. La politique du Front Populaire en rejetant l'Italie dans les bras de l'Allemagne a créé le nouvel état de choses contraire aux intérêts français. » (Appl.).

Munich apparut à l'orateur et à ses amis comme une prorogation de la paix. (Voix ext. gauche : Et l'Espagne ?).

La question ukrainienne

» Je ne dirai rien de l'Espagne si ce n'est que je suis en plein accord avec mon ami Pierre Taittinger. » (Appl. droite).

M. Henriot revient à la question de l'Europe centrale et aux revendications italiennes.

« **Munich devrait être le point de départ d'une politique neuve et hardie.** Il faut choisir : Ou être parmi le bâtisseurs de l'Europe de demain, ou être parmi les pleureurs qui se lamentent sur les ruines de l'Europe d'hier.

M. Henriot est presuadé que la question ukrainienne n'a pas été réintégrée par la propagande allemande uniquement pour fournir au Reich des matières premières qu'il pourrait trouver ailleurs, mais que c'est une opération qui peut en couvrir une autre.

Il demande au ministre des Affaires étrangères quelle est la politique de la France à l'égard de la Pologne.

M. Henriot parle ensuite de la Ruthénie qui avait été intégrée à la Tchécoslovaquie et que la Hongrie réclamait. La Ruthénie demandait un plébiscite. On aurait ainsi résolu la question de la frontière commune hungaro-polonaise. La France aurait retrouvé en Hongrie des sympathies séculaires profondes. La Roumanie aurait pu être rassurée. Mais la France se tait, tandis que l'axe Berlin-Rome agit.

L'orateur estime par ailleurs que le pacte franco-soviétique n'est qu'un paravent diplomatique du Komintern pour poursuivre sa propagande et qu'il est inopérant. Applaudi par la droite, il en demande la dénonciation.

Les revendications italiennes

Quant aux revendications italiennes « elles ressemblent, dit-il, à une histoire marseillaise aggravée par la latitude et il faut remercier le comte Ciano d'avoir ainsi provoqué l'unité française ».

M. Henriot est partisan de rapports amicaux avec l'Italie mais **la France doit repousser sans expression inutile de colère des revendications que les Français ne peuvent admettre. Le gouvernement peut négocier à ce sujet et il faut que l'on sache qu'il n'accordera rien. Après le voyage de M. Daladier, il n'y a plus matière à conférence.**

Je voudrais avec franchise, déclare en terminant M. Henriot, dire au gouvernement **si par hasard, contra toute prévision, il avait l'intention de consentir quelque chose, de ne pas faire des déclarations contraires pour ne pas ajouter le ridicule à la faiblesse. Le pays attend des paroles décisives du gouvernement pour qu'il réponde non à ceux qui nous demandent d'abandonner une parcelle de notre empire** (appl. répétés droite, centre et divers bancs).

M. PIERRE COT

M. COT, radical (Savoie) interpelle sur l'action que le ministre des Affaires étrangères entend opposer aux revendications italiennes sur la Savoie. Il se défend de confondre certains polémistes italiens avec l'Italie (Appl. nombreux bancs) mais rappelle que, derrière Mussolini, on aperçoit l'ombre d'Hitler.

Passant au problème espagnol, M. Cot montre que c'est la sécurité de la France qui est en cause. Ceux qui défendent Madrid et Barcelone défendent du même coup la liberté de nos communications. Sans doute, les troupes italiennes quitteront l'Espagne, mais si elles y restent quelque temps, les revendications italiennes se feront peut-être plus pressantes et ce serait pour l'Italie le moyen de préparer une hégémonie qui consacrerait la fin de la liberté de nos communications avec l'Afrique du Nord.

Hitler, maître du jeu

Pour M. Cot, le véritable maître du jeu, c'est le chancelier Hitler. Peut-être le chancelier ne veut-il pas la guerre, mais il désire refaire la carte du monde, procéder à une nouvelle répartition des territoires et des richesses.

L'orateur montre que l'Allemagne a le souci de ne pas recommencer l'aventure de 1914, qu'elle veut d'abord empêcher la coalition qu'elle n'a pu empêcher en 1914 : France-Grande-Bretagne et Russie. Elle ne veut affronter les membres de cette coalition que les uns après les autres et, pour cela, elle s'efforce de la dénouer sous des prétextes d'anti-communisme, d'antisémitisme, de pacifisme intégral.

Le deuxième objet diplomatique de l'Allemagne, c'est la conquête de points d'appuis sur les routes maritimes de la France. Si l'on accepte la thèse de M. Flandin et laisse à l'Allemagne les mains libres à l'Est, la France sera amenuisée, menacée dans ses colonies. En voulant éviter la guerre, on l'aura rendue plus proche.

M. Cot ne pense pas qu'il puisse y avoir un compromis entre l'Allemagne qui veut dominer le monde et la France qui veut rester une grande nation.

Un incident

M. Pierre Cot insiste sur les points faibles de la politique allemande mais, interrompu à droite, il s'écrie : A constater certaines interruptions, je crois que la propagande allemande est encore puissante ! (Vives excl. droite.)

Des députés de la droite font claquer leurs puiptres. Des députés d'extrême gauche l'applaudissent.

A droite. — Vous mentez ! En haute-cour !

Les exclamations se croisent. Le tumulte grandit. Les communistes et les socialistes applaudissent, tandis que les députés de droite et du centre manifestent une vive colère contre M. Pierre Cot.

M. MATHÉ se dresse à son banc et lance des paroles qui se perdent dans le bruit. Les communistes l'invectivent.

M. HERRIOT. — La propagande allemande n'a pas de place en cette enceinte. Restons sur le terrain de l'union française.

M. Pierre COT. — J'ai voulu dire que la propagande allemande savait prendre toutes les formes, qu'elle s'adressait, pour la droite, à son anticommunisme.

M. DOMMANGE prononce de sa place des phrases qui se perdent dans le tumulte.

M. Herriot s'efforce de ramener le silence.

M. Pierre COT rappelle que la propagande allemande, par le pacte anti-komintern, a voulu atteindre certaines opinions publiques.

M. Philippe HENRIOT, de sa place, à droite, demande à M. Pierre Cot de s'expliquer sur sa phrase : « Je vois que la propagande allemande est toujours puissante. » (Appl. dr., appl. comm.)

M. WIEDMAN-GOIRAN. — Maintenez-vous ou retirez-vous vos paroles ?

La séance est suspendue

M. Pierre COT, applaudi à l'extrême-gauche fait face à la droite où M. Wiedeman Goiran, debout, essaie de parler. Les députés communistes battent leurs pupitres.

Ne pouvant apaiser le tumulte, M. Herriot se couvre et suspend la séance. Les députés communistes, debout, applaudissent M. Cot à sa descente de tribune. Les députés de toutes les travées gagnent les couloirs. La séance est suspendue à 16 h. 30.

Violent incident entre M. Poitou-Duplessis et M. Thorez

La séance est reprise à 16 h. 55. Les députés ont repris place, nombreux.

M. Pierre Cot remonte à la tribune.

M. WIEDMAN GOIRAN, de sa place, demande à M. Pierre Cot de préciser sa pensée. « Quand nous traitons les députés communistes d'agents de Staline, nous ne faisons que répéter ce qu'ils disent eux-mêmes, mais quand M. Cot parle de propagande allemande sur nos bancs, c'est une injure (appl. droite).

M. BRUN, communiste, se lève à l'extrême-gauche.

Mais M. POITOU DUPLESSIS et quelques députés à droite crient : « Agents de Moscou, vendus à Moscou. »

M. Maurice Thorez bondit de sa place dans l'hémicycle tandis qu'à droite M. Poitou Duplessis en fait de même. Des barrages d'huissiers les arrêtent l'un en face de l'autre, alors que de nombreux députés communistes suivaient leur chef. La bagarre est évitée. Chacun reprend sa place.

M. Cot poursuit son interpellation

M. BRUN, s'adressant aux députés de droite leur reproche de vouloir la victoire de Franco comme Hitler et d'être ainsi des Hitlériens (appl. communistes).

M. Edouard Herriot. — Ces incidents sont déplorables au milieu d'un débat aussi grave (appl. nomb. bancs).

M. Pierre Cot. — Vous me connaissez suffisamment pour savoir...

A droite. — Oh ! Oui.

Le silence se rétablit enfin.

M. Pierre COT. — La propagande allemande masque certains défauts de sa structure économique et c'est pourquoi j'y ai fait allusion.

M. Pierre Cot rappelle par de nombreux exemples l'importance de la propagande allemande.

« Nous devrions être unanimes pour reconnaître que les excès de la propagande allemande ont été tels qu'il y a eu à l'étranger des sursauts de réprobation contre ces violations de la dignité humaine (appl. gau.).

Il faut, Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, même tardivement, vous associer à cette réprobation. L'antisémitisme s'est retourné contre l'Allemagne (appl.).

Qu'allez-vous faire, Monsieur le Ministre.

A droite. — Des avions.

Affirmez la doctrine de la France

M. Pierre COT. — Nous avons encore les moyens de dresser un barrage à cette politique allemande. **Affirmez la doctrine de la France, apparaissez au monde comme l'ami des démocrates et non celui des dictateurs.** (Applaudissements gauche, extrême-gauche).

Faites entendre votre langage d'abord aux Etats-Unis où le président Roosevelt a pris la tête d'un mouvement contre la barbarie fasciste. Nous aurions dû comprendre le langage du président Herriot à propos du respect des signatures. (Applaudissements à gauche).

Faites aussi entendre la voix de la France à Varsovie. Il aurait été plus utile d'inviter M. Beck que M. von Ribbentrop. (Applaudissements à gauche). La Pologne doit jouer un rôle entre le germanisme, d'une part, et le slavisme, d'autre part. Si la France a un jour des largesses et des concessions à faire, il feut mieux les faire à des amis de la France.

En terminant, M. Cot demande au gouvernement de rassembler les amis de la France pour la grande coalition de la paix, cela vaudra mieux que de les rassembler plus difficilement pour la coalition de la guerre.

M. MICHELS

M. MICHELS (communiste) interpelle sur la politique étrangère du gouvernement et plus particulièrement en ce qui concerne la Tunisie. Il s'indigne contre la propagande antifrançaise menée par les Italiens en Tunisie et demande plus de fermeté de la part du gouvernement français. D'autre part, l'orateur estime que le gouvernement français doit protester à Rome au sujet de l'application à 300 familles tunisiennes des décrets romains sur les israélites.

Enfin, l'orateur demande certains avantages politiques en faveur des indigènes.

Interrompant l'orateur, M. MORINAUD déclare qu'il y a beaucoup d'Italiens en Tunisie qui ne partagent pas les opinions italiens de la péninsule à notre égard. M. Morinaud demande également de favoriser avec rapidité les demandes de naturalisation formulées par de nombreux Italiens de Tunisie.

M. MICHELS, lisant des extraits de la presse italienne, montre que l'Italie n'a pas renoncé à la Tunisie et que les visées de l'Italie sur Djibouti ne sont pas moins admissibles.

La suite du debat est renvoyée à mardi matin.

MM. DALADIER ET BONNET SERONT ENTENDUS MARDI MATIN PAR LE GROUPE RADICAL-SOCIALISTE

A la fin de la journée, sept auteurs d'interpellation seulement n'avaient pas encore pris la parole : MM. Xavier Valiat, Gaston Rlou, Joseph Rosse, Maurice Delaunay, S. Grumbach, Pierre Colomb et Louis Marin. Dans ces conditions M. Georges Bonnet pensait qu'il pourrait prononcer son discours mardi vers 16 h. 50 ou 17 h. Il restera ensuite à entendre plusieurs orateurs dans la discussion générale sur les ordres du jour et les explications de vote en sorte que la fin du débat aurait lieu seulement dans une séance de nuit tardive, si la Chambre voulait en finir mardi, mais il est possible que le vote définitif n'intervienne que dans la soirée de jeudi.

Le groupe Radical-Socialiste entendra mardi matin MM. Daladier et M. Georges Bonnet avant d'arrêter les termes de l'ordre du jour déjà déposé en blanc par M. Chichery, son président. On croit généralement que ce texte sera aussi bref que possible et qu'il se bornera à approuver les déclarations du Gouvernement et sa politique et que la priorité pour cet ordre du jour ne sera pas contestée.

Mais il est probable que le groupe Socialiste propose un additif réclamant plus ou moins ouvertement la cessation de la politique de non-intervention à l'égard du Gouvernement de Barcelone. Certains adversaires du Gouvernement ont l'espoir de rallier à un additif de ce genre contre lequel, le Président du Conseil serait amené semble-t-il à poser la question de confiance, un certain nombre de voix démocrates populaires et des groupes du centre comme celles de MM. Ernest Pezet, Paul Thellier, Louis Jacquinot, Henri de Kérillis qui au cours de leurs discours se sont prononcés dans ce sens ainsi que quelques radicaux-socialistes amis de M. Pierre Cot. Mais le chef du Gouvernement interviendra certainement de façon opportune aussi bien au groupe Radical-Socialiste, qu'en séance publique, pour s'opposer au vote d'un texte qui irait à l'encontre des engagements pris d'accord avec la Grande-Bretagne et sur ce plan, malgré les efforts de l'opposition il obtiendra certainement gain de cause.

Une jeune calaisienne a mystérieusement disparu en Juin dernier

L'enquête sur cette étrange affaire a été confiée à la Brigade Mobile de Lille

Une disparition qui fait l'objet d'une enquête de la deuxième brigade régionale de police mobile de Lille, s'est produite à Marck.

Voici, sur cette affaire, les renseignements qu'on possède.

Le 14 janvier 1919 naissait à Vieille-Eglise, Marie-Thérèse Valentin, dont le père, Gaston, vit le jour à Mons (Belgique).

A la suite d'un désaccord, les époux Valentin se séparèrent et leur fille passa sa jeunesse tantôt avec son père, maraîcher à Mons, tantôt avec sa maman, retirée à Marck.

En 1936 — elle avait 18 ans — elle fit la connaissance d'un jeune homme de Renescure, M. Titren, et, en juin de l'année suivante, celui-ci se rendait chez le père de Marie-Thérèse, à l'occasion de la fête communale de Mons. Les deux jeunes gens étaient fiancés.

Ils se marièrent en juin 1937 et, naturellement, Marie-Thérèse Valentin quittait le domicile paternel pour aller habiter avec son mari.

Un coup de théâtre

Trois jours plus tard, coup de théâtre : Valentin ramenait sa fille chez lui, à Mons.

Au mois de décembre suivant, elle donnait le jour à un bébé. Elle habitait au Beau-Marais, à la limite de Marck et de Calais, avec son enfant, son père et la seconde femme de celui-ci, qui venait de se remarier peu de temps auparavant.

La présence de Marie-Thérèse Valentin ne plut pas à sa belle-mère et la jeune fille dut bientôt aller se réfugier chez ses oncle et tante, M. et Mme Vauballe et, à la suite de dissentiments familiaux, ne put y recevoir son père.

Ces événements nous amènent au mois de février 1938, époque à laquelle Gaston Valentin louait, au Beau-Marais, une maison où sa famille vint s'installer au début de juin de la même année, le 3 exactement, avec son père et son bébé.

C'est une vieille maison à l'aspect peu engageant, derrière laquelle s'étendent des terres incultes.

La journée fut consacrée à l'installation du modeste mobilier de la jeune femme chez laquelle le père passa la nuit et la journée du lendemain.

Ce jour-là, à 18 h., un voisin, M. Dieu aperçut encore Marie-Thérèse Valentin.

Etrange disparition

Or, le lendemain, le père se présentait chez M. Dieu, tenant le bébé dans ses bras. Il lui fit part des craintes qu'il éprouvait à la suite de la disparition de sa fille, non reparua à son domicile depuis la veille au soir, sans qu'il s'en soit aperçu.

« Elle a, disait-il, dû agir avec beaucoup d'adresse, car, à cette époque de l'année où il fait bon respirer l'air du soir, nul ne l'a rencontrée, nul ne l'a vue. Pour rejoindre la grande route de Calais, elle doit emprunter un passage à niveau gardé. On n'a pu retrouver trace de son passage. Elle a dû cheminer tout le long des maisons qui bordent la route. »

Or personne ne l'avait vue et les recherches entreprises par Valentin demeurèrent vaines.

Il aurait alors déclaré à des clients auxquels il fournissait des légumes, qu'elle lui avait soustrait une somme de 1.000 francs et enfin, quelque temps plus tard, qu'elle lui avait écrit de Bruxelles où il lui avait envoyé du linge.

Enfin, le 21 juillet, il quittait sa maison et partait pour la Belgique où il habite à Sivry.

Une enquête est ouverte

Mise au courant de la disparition de son enfant, la mère de Marie-Thérèse Valentin, angoissée, déposait une plainte au Parquet de Boulogne-sur-Mer.

Chargé d'éclaircir cette affaire, M. Fiamma, juge d'instruction ouvrit une enquête.

C'est ainsi qu'on entendit M. Titren, à Guemps, près d'Audruicq, où il habite. Il a dit tout ce qu'il savait sur celle qui ne fut que peu de temps sa femme. Il donna quelques indications précieuses. On entendit tous ceux qui connurent le maraîcher Valentin et sa fille.

Alertée par le Parquet de Boulogne, la police judicieire belge alla entendre à Sivry le père de la disparue. Il affirma qu'il n'avait pas eu la moindre nouvelle de sa fille. Et, comme les policiers lui rappelaient les propos tenus chez M. et Mme Quéva, il déclara qu'il avait bien envoyé des effets à sa fille, à Bruxelles.

— A quelle adresse ?

— A une poste restante...

— Quelle poste restante ?

— Je ne sais plus, aurait répondu M. Valentin aux policiers du roi.

Et il se serait plaint de la façon dont sa fille avait abandonné son enfant demeuré à sa charge.

La police belge fit procéder à des recherches qui restèrent vaines.

C'est à la suite de ces recherches négatives que M. Fiamma confia la direction des recherches à M. Tomasi, commissaire divisionnaire, chef de la 2e brigade de la police mobile, lequel dépêchait à plusieurs reprises, sans que sa présence fut connue, l'inspecteur principal Marcel Desruelle, sur les lieux.

Des fouilles sont opérées dans le jardin de la maison

Au cours de ces déplacements, le policier entendit divers sons de cloche, qu'aucune preuve ne venait étayer.

Certains ont émis l'hypothèse que le corps de Marie-Thérèse Valentin pouvait se trouver dans le jardin de la maison du Beau-Marais.

Désireux de tout tenter pour découvrir la clef du mystère, le commissaire Tomasi et les inspecteurs principaux Eve et Desruelle, les inspecteurs Laffin et Billot se rendirent sur les lieux avant-hier matin de très bonne heure.

Avec le concours du nouvel occupant de la maison, M. Muys, des fouilles furent soigneusement effectuées : au pied d'un vieux pommier, dans le terreau de la Serre, le long de la bordure du poulailler, dans le puits, dans la chaudière chauffant la serre, etc., mais on ne trouva rien au cours des recherches qui se poursuivaient hier.

L'enquête en est donc encore au même point, malgré la diligence des policiers qui n'écartent pas — il faut nous empresser de le dire — l'hypothèse d'une fugue.

Notons que le point de départ de cette affaire fut fourni par un rapport de la police municipale de Calais, au sujet d'une disparition qui n'était alors ni plus, ni moins mystérieuse que la plupart de celles — et elles sont très fréquentes — qu'on enregistre généralement dans les services policiers des grandes villes.

La radiesthésie intervient

Notons encore que l'abbé Bouly, curé d'Hardelot, connu comme radiesthésiste, est venu avec les policiers. Muni de ses baguettes, il explora le jardin.

Il y aurait eu une manifestation insolite de ses baguettes dans un certain carré du jardin. C'est précisément à cet endroit que M. Nueys creusa sans rien trouver.

L'abbé Bouly fournit les explications suivantes :

« On peut prétendre que les radiations que nous venons de constater sont causées par une « remanance », c'est-à-dire par des objets ayant appartenu à la disparue, qui auraient pu être enfouis sous terre, ou même encore le corps de celle-ci qui, après avoir été enterré à cet endroit, a pu être enlevé pour une autre cachette. »

La mère de la disparue déclare...

Interviewée, la mère de la disparue qui, remariée à M. Maubert et mère d'un garçon de 13 ans, exploite, à Marck, un commerce de marchand de lait, a déclaré :

« Je m'appelle de mon nom de jeune fille Ida Lavieville et je suis née à Gravelines le 27 juin 1898. Je me suis mariée à Vieille-Eglise avec Gaston Valentin, né à Mons, en Belgique, le 3 septembre 1892. Deux ans après mon mariage naquit Marie-Thérèse.

» Mon ménage ne fut pas heureux, car mon mari buvait et me rendait la vie impossible. C'est pourquoi, alors que nous étions venus habiter Coulogne, je le quittai et demandai le divorce, qui me fut accordé, à mon profit, au mois de mars 1921.

» Devenue libre, je me retirai chez ma mère, cultivatrice à Guemps, tandis qu'il retournait habiter Mons.

» En juin 1937, ma fille se maria avec André Titren, de Renescure. Le mariage eut lieu à Arques, mais je n'en fus jamais tenue au courant. Le 25 décembre de la même année, ma fille, que son père était venu rechercher trois jours après le mariage, mettait au monde un garçon que l'on prénomma René.

» Valentin, de son côté, s'était remarié avec une personne demeurant au Pont-du-Leu, mais ce second mariage ne fut pas plus heureux, car ils sont en instance de divorce.

» Il est exact que ma fille alla demeurer un an chez mon beau-frère et ma sœur, M. et Mme Vanbelle-Lavieville, au Petit-Courgain.

» C'est l'année dernière qu'il installa Marie-Thérèse au Beau-Marais, mais il est faux, comme vous me le dites, qu'elle soit partie de chez son père avec un millier de francs. Depuis sa disparition, elle ne m'a jamais écrit.

» Quant à moi, je me suis remariée en octobre 1924, et c'est en septembre dernier que j'ai déposé ma plainte au procureur de la République à Boulogne. »

Une fugue ?

Au Parquet de Boulogne, on se montrait très aceptique à propos des recherches entreprises par la Brigade mobile de Lille, relativement à la disparition inexpliquée d'une femme, à Marck.

Sans exclure l'hypothèse d'une mort tragique, en raison du milieu même, on opine plutôt pour une disparition volontaire, une fugue.

Aucun rapport n'était d'ailleurs parvenu hier à ce sujet.

« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 21 janvier 1939. — 21e jour de l'année. — Soleil : lever à 7 h. 30 ; coucher à 16 h. 28. Lune : lever à 7 h. 35 ; coucher à 17 h. 51. — Sainte du jour : Sainte Agnès.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 20 janvier 1939, à 18 h. : Baromètre : 760 mm. 9, baisse depuis la veille à 17 h. 30 : 1 mm. 6. — Thermomètre ; fronde : 10.1 ; minima : 6,9 ; maxima : 11.8. — Etat hygrométrique : 92. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 17 h. 30 : 2 mm. 9. — Direction du vent : Sud-Ouest ; force : modérée. — Direction des nuages : Sud-Ouest. — Etat du ciel : couvert. — Prévision pour la journée d'aujourd'hui : frais, quelques pluies.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Mauvais temps, pluies nocturnes et matinales, suivies demain d'éckaircies et de quelques ondées ; ciel se couvrant demain soir en Bretagne. Vent de Sud-Ouest, assez fort, fort sur les côtes ; tempêtes en Bretagne et en Manche. Le minimum de température sera en baisse de 2 à 4° sur celui de la veille.

MARIAGE. — Nous apprenons le mariage de Mlle Anne de La Grange, fille de M. le Baron de La Grange, sénateur du Nord, officier de la Légion d'Honneur, président de l'Aéro-Club de France, et de Mme la Baronne de La Grange, petite-fille de Mme la Baronne Ernest de La Grange, chevalier de la Légion d'Honneur, avec le Comte Louis de Guébriant, fils de M. le Comte et la Comtesse Alfred de Guébriant, petit-fils de Mme la Comtesse de Guébriant, née Durfort Lorge, et de Mme la Baronne Louis de La Grange.

La bénédiction nuptiale sera donnée aux jeunes époux par M